

TENDANCES RÉCENTES et NOUVELLES DROGUES

Sébastien Lose
CedrAgir/TREND

Décembre 2019

Les phénomènes marquants en 2018

La poursuite des consommations massives de protoxyde d'azote dans l'espace public

Le protoxyde d'azote est utilisé dans le champ médical pour ses propriétés anesthésiques et analgésiques et employé comme gaz de pressurisation d'aérosol, en particulier alimentaire. Alors que les consommations détournées du produit se cantonnaient principalement aux milieux festifs alternatifs (en free partie notamment) et aux soirées étudiantes, des usages importants de protoxyde d'azote ont fait l'objet de nombreuses observations à partir du premier trimestre 2017. L'apparition soudaine et massive de capsules de gaz jonchant la voirie a surpris de nombreux Lillois et suscité des inquiétudes quant à un risque de pollution. Des cas de consommations au volant relayés par la presse ont également fortement marqué les habitants de la métropole.

Ce développement sans précédent des usages de protoxyde d'azote s'explique notamment par son statut légal et sa grande disponibilité (le produit est vendu en supermarché, dans des bars à chicha, sur Internet) qui rend le produit immédiatement accessible, son faible coût (50 centimes d'euros la cartouche de gaz) et ses effets fugaces.

Le produit est consommé dans des contextes et des lieux variés : en établissements festifs ou à proximité, dans l'espace public, en espace privé, etc. La diversité des profils des usagers rend délicate l'élaboration d'une typologie. Les observations de terrain et les différents témoignages recueillis tant auprès des usagers et des professionnels (chef de service en centre d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques pour usagers de drogues (CAARUD), principale de collège, coordinateur social, etc.), ou encore d'autres contributeurs au dispositif TREND, montrent que les collégiens et lycéens semblent particulièrement concernés. Ces derniers découvriront les effets du produit lors de premières expérimentations en groupe, l'occasion de « se taper un délire », sans forcément poursuivre cette consommation sur le long terme. Les étudiants y ont recours dans divers contextes : en *before* ou en *after*, en soirée festive, etc. Des consommations par des individus impliqués dans des réseaux de trafics de stupéfiants (guetteurs/vendeurs) sont aussi observées. Le recours au protoxyde d'azote leur permet de « passer le temps », de « tuer l'ennui » sur les lieux de deal. Certaines jeunes filles prostituées en consomment durant leur temps de travail, afin de se « déconnecter » d'un quotidien difficile.



Enfin, les cartouches observées occasionnellement à proximité de certains CAARUD ne seraient pas ou très marginalement consommées par les publics habituellement accueillis dans ces structures. Leur présence s'expliquerait plutôt par les spécificités de ces CAARUD (intégration d'une antenne prévention jeunesse, distribution de matériel de réduction des risques durant la nuit) qui attireraient d'autres publics consommateurs de protoxyde d'azote. Tous ces usages témoignent d'une large diffusion du produit.

L'effet le plus courant du protoxyde d'azote fait directement référence à son surnom de « gaz hilarant » : euphorie furtive, sensation de chaleur, ivresse passagère. Mais certains usagers décrivent d'autres effets plus « planants » qui les plongent dans une sorte de méditation intérieure. En contexte festif, le protoxyde d'azote est parfois utilisé pour potentialiser les effets d'autres produits (stimulants notamment) consommés dans la soirée.

Les consommateurs ont tendance à minimiser la dangerosité du produit en raison de son statut légal, de ses effets fugaces et de son mode de consommation (pour certains usagers, le fait d'aspirer le contenu d'un ballon de baudruche confère un aspect inoffensif au produit). Ainsi, certains usagers consommeraient une centaine de ballons au cours de sessions de consommation de quelques heures. Des risques sanitaires existent pourtant, particulièrement lorsque les inhalations sont massives et répétées sur un temps court : risque de perte de connaissance pouvant entraîner une chute grave, risque d'asphyxie,

La grande popularité de la kétamine en milieux festifs

Dans le prolongement des années précédentes, la disponibilité de la kétamine grandit encore en 2018, même si des situations où des usagers à la recherche du produit ne parviennent pas à s'en procurer lors d'événements festifs sont rapportées. La forte disponibilité et le prix peu élevé de la kétamine en Belgique (20 euros le gramme contre 40 euros à Lille) peut inciter certains usagers revendeurs à ramener du produit dans la région lilloise.

Le recueil de données met en lumière une multitude de contextes de consommations : événements festifs diffusant de la musique électronique, soirées privées, etc. La kétamine semble aujourd'hui faire partie des substances habituellement recherchées et consommées en espace festif. Les jeunes « fêtards » amateurs de musique électronique et consommateurs réguliers de stimulants semblent nombreux à l'expérimenter, notamment en association avec la cocaïne. En outre, certains usagers issus de l'espace festif techno commercial abandonnent ou diminuent fortement leurs autres consommations pour se centrer sur la kétamine, qu'ils consomment massivement afin de ressentir les effets particuliers et puissants du produit. C'est notamment le cas d'usagers relativement âgés (plus de trente ans) pour lesquels l'image négative initiale du produit, dont ils redoutaient les effets dissociatifs prononcés, a évolué positivement.

Les prix des principales drogues observés à Lille en 2018

Principaux produits	Prix courants (en euro)	Tendance 2017/2018
Cocaïne	60	→
Héroïne	20	→
MDMA (Cristaux)	40	→
MDMA (Pilule)	10	→
Cannabis (Herbe)	10	→
Cannabis (Résine)	10	↗
LSD	10	→
Speed	10	→
Kétamine	40	→

Les lignes de force toujours en vigueur

L'omniprésence de la cocaïne

Dans l'agglomération lilloise, la cocaïne est particulièrement disponible. Les prix continuent de diminuer, le prix moyen au gramme atteignant 60 euros. Le fractionnement des doses vendues (possibilité d'achats de cocaïne pour 10 ou 5 euros) observé les années précédentes, semble plus courant en 2018. L'image du produit s'améliore encore en 2018, la

cocaïne étant notamment appréciée pour sa qualité, aussi bien par les usagers précaires qui la consomment quotidiennement que par les consommateurs insérés qui utilisent le produit plus occasionnellement, en contexte festif.

En milieux festifs, la consommation de cocaïne semble se banaliser tant lors de soirées en établissements qu'en espace privé : en témoignent les attitudes décomplexées

des usagers qui se font moins discrets, ce qui accroît la visibilité du produit. Des regroupements d'usagers insérés de tous âges, consommant régulièrement de la cocaïne « hors contextes festifs », en cadre privé (appartement), en association avec l'alcool, sont très largement décrits, soit par ces usagers eux-mêmes, soit par leurs proches.

Le nombre et la proportion des consommateurs réguliers de cocaïne dans les files actives des CAARUD et des centres de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA) a augmenté significativement. Parmi ces usagers, un profil est particulièrement représenté : les hommes d'une quarantaine d'années, anciens consommateurs d'héroïne, suivis par les structures d'addictologie dans le cadre de leur traitement de substitution, devenus dépendant à la cocaïne. Deux modes de consommation coexistent chez les usagers précaire : l'injection, qui semble en augmentation et qui concernerait des usagers déjà injecteurs notamment d'opioïdes ; la voie fumée adoptée par un nombre croissant d'usagers et qui, selon certains intervenants, serait devenu le premier mode de consommation de la cocaïne chez les publics précaires. L'augmentation importante des quantités de matériel distribuées en CAARUD pour fumer la cocaïne (pipes à crack ou kit base) atteste de cette hausse des usages de cocaïne basée.

En 2018, les conséquences sanitaires liées aux usages de cocaïne s'avèrent particulièrement marquantes. Des processus de dégradations physiques rapides sont constatés chez des usagers réguliers. Un CAARUD lillois observe chez certains usagers un trouble psychiatrique spécifique en lien avec l'usage de cocaïne : le syndrome d'Ekblom ou délire de parasitose. Le patient est en proie

à un épisode délirant au cours duquel il est convaincu d'avoir la peau infestée par des parasites. Ses grattages frénétiques favorisent l'apparition d'importantes lésions dermatologiques. D'autres conséquences d'une consommation importante de cocaïne sont décrites : décompensations psychiatrique et crises de type paranoïaque chez certains usagers de CAARUD, palpitations, manque chronique de sommeil, mauvaise alimentation, isolement social, faits de violence (au sein des couples notamment), etc.

Des cultures de cannabis de grande ampleur au service d'une économie transfrontalière

Plusieurs sources (force de l'ordre, articles de presse) mentionnent des cultures de cannabis dans les Hauts-de-France encore plus nombreuses en 2018. Pour plus de discrétion, ces cultures se situent souvent à l'extérieur de Lille. Un cycle de culture dure généralement de 2 à 3 mois, ce qui permet aux trafiquants d'obtenir de nombreuses récoltes (4 à 6 récoltes par an) et ainsi de renouveler régulièrement leur stock en évitant d'éventuelles pénuries de produit.

Le fait majeur, souligné par les forces de l'ordre en 2018, concerne l'établissement de connexions entre des trafiquants lillois et ceux de certaines villes hollandaises. Les trafiquants hollandais peuvent fournir à des dealers lillois le matériel (lampe, système hydroponique, etc.) nécessaire à la production d'importantes quantités d'herbe de cannabis, voire même leur trouver un lieu adapté à la culture. En outre, lorsque des dealers lillois se rendent aux Pays-Bas pour des achats de cannabis en gros, les trafiquants hollandais peuvent leur prêter une voiture dotée de caches aménagées afin de limiter les risques d'arrestation au retour.

Focus sur d'autres points

La place importante des livraisons de produits stupéfiants

En 2018, selon de nombreux témoignages d'usagers, les interventions lors du groupe focal « application de la loi » et les extraits de presse, les livraisons de drogues à domicile semblent avoir pris encore de l'ampleur. Beaucoup de dealers privilégient désormais le déplacement vers les clients, après fixation d'un rendez-vous via téléphone portable (messagerie (cryptée), Snapchat, etc.). La livraison et le service à domicile limitent les risques pour les clients et permettent donc de les fidéliser. À titre d'exemple, une affaire importante a été relayée par la presse début septembre : un réseau de trafiquants, interpellés à Tourcoing avec 2 kilos d'héroïne, assuraient la livraison du produit dans l'ensemble de la métropole lilloise (150 clients réguliers).

En parallèle des observations, de « deals multiproduits » dans ces réseaux de reventes sont plus fréquemment rapportées, la diversification de l'offre, ayant pour objectif d'attirer davantage de clients. Les dealers qui ne revendent qu'une seule drogue sont devenus très rares.

Les consommations de NPS : en recul ou de plus en plus cachées ?

Depuis leur apparition il y a une dizaine d'années, les nouveaux produits de synthèse (NPS) semblent n'avoir rencontré qu'un intérêt limité auprès des usagers lillois. Parmi l'ensemble des usagers observés par le dispositif TREND, les NPS ne concernent que quelques expérimentateurs, novices ou plus chevronnés, attirés, soit par leur coût relativement faible, soit par leur qualité présumée, soit encore, par la recherche de



nouveaux produits et effets. L'importante disponibilité de l'ensemble des produits à Lille, leur « bonne » qualité et leur coût relativement bas sont autant de facteurs qui peuvent expliquer le faible recours aux achats de NPS sur Internet. La diminution de l'apparition de nouveaux NPS en ligne à partir de 2015¹ a pu participer à cette tendance.

On peut toutefois s'interroger sur ces consommateurs de NPS qui n'apparaissent que très marginalement

au sein du dispositif TREND : quels sont leurs profils ? Dans quel(s) contexte(s) consomment-ils ? Ces questions feront l'objet d'une attention particulière au cours des prochaines années.

1. « Nouveaux produits de synthèse - Dix ans de recul sur la situation française ». M. Martinez, T. Néfau, A. Cadet-Tairou. *Tendances* n° 127, OFDT, 8 p. Octobre 2018.

LE DISPOSITIF TREND NATIONAL ET LOCAL

Le dispositif Tendances récentes et nouvelles drogues (TREND) de l'OFDT s'appuie sur un réseau de huit coordinations implantées à Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Paris, Rennes et Toulouse.

Celles-ci mettent en œuvre des outils d'observation qualitatifs (observations ethnographiques, groupes focaux, entretiens individuels...), afin de repérer, documenter et contextualiser les phénomènes émergents et les tendances récentes en matière de drogues illicites et de médicaments détournés. Elles recueillent leurs informations auprès d'acteurs (usagers, professionnels ou intervenants associatifs du secteur socio-sanitaire, forces de l'ordre, etc.) dont l'ancrage local contribue à une meilleure compréhension des spécificités territoriales.

Deux espaces particulièrement concernés par les usages de produits psychoactifs sont investigués : l'espace urbain (rue, squats, zones de deal, structures de réduction des risques et d'addictologie) et l'espace festif techno regroupant la scène alternative (free parties) et commerciale (clubs, discothèques, bars).

Chaque site participe également, par ses collectes de produits et par la transmission de signaux d'alerte, au système d'identification national des substances (SINTES) qui assure une veille sur des produits nouveaux ou inhabituellement dangereux et sur le contenu toxicologique des substances en circulation.

La coordination du site de Lille, qui bénéficie du soutien financier de l'ARS Hauts-de-France, est confiée à l'association Cédragir.



Directeur de la publication : Julien Morel d'Arleux

Coordination rédactionnelle : Clément Gérome, Michel Gandilhon et Julie-Emilie Adès

Pôle TREND-OFDT / Agnès Cadet-Tairou, Victor Detrez, Michel Gandilhon, Clément Gérome, Magali Martinez, Maitena Milhet.

Remerciements : Laurent Deligne (directeur de Cedragir), l'association Spiritek ainsi qu'à Hugo pour ses contributions régulières.

À l'ensemble des professionnels de la réduction des risques, du médicosocial, du sanitaire et de l'application de la loi qui ont donné leur expertise pour la réalisation de cette synthèse.

Aux usagers qui ont accepté de participer à nos recherches et dont nous préservons ici l'anonymat.

Relecture :

Conception graphique et réalisation : Frédérique Million (OFDT)

[Crédits photos : © victorptorres / © Photographee.eu - Fotolia.com / © photo Lille / © Pixabay]

OFDT

69 rue de Varenne
CS 70780 - 75700 Paris cedex 07
Tél. : 01 41 62 77 16
ofdt@ofdt.fr

CedrAgir

11 rue Eugène Varlin
59160 Lomme
Tél. : 03 20 08 16 60
sebastien.lose@cedre-bleu.fr